APPEL A PROJETS

SOUTIEN A LA RECHERCHE DE L’UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Campagne 2021

Date limite de réception du dossier impérative par le département scientifique :
18/01/2021

Sous réserve du vote du budget 2021 par le Conseil d’Administration en décembre 2020, le président de l’Université de Montpellier souhaite apporter un soutien financier à la recherche sous la forme d’un appel à projets « soutien à la recherche de l’Université de Montpellier ».

**Critères d’éligibilité :**

Les projets pourront être portés par les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les ingénieurs de recherche titulaires, membres d’une structure de recherche labellisée par l’UM ou d’une plateforme technologique ou centre de services pour la recherche d’un département scientifique de l’UM.

L’appel à projets « soutien à la recherche » pourra financer un projet soit intégralement, soit en complément d’autres financements. La justification des cofinancements sera étudiée lors de l’évaluation des demandes et devra permettre la réalisation du projet dans l’année. Un cofinancement sollicité devra être acquis au plus tard fin mai 2021. En cas de cofinancement, les règles budgétaires et comptables imposées à l’Université l’obligent à favoriser les projets dans lesquels les reversements s’effectueront à son profit.

Catégories de projets et montant du financement :

* **Equipement structurant** :

L’enveloppe globale allouée sera d’environ 450 k€\*.

Il est principalement attendu des demandes pour les sciences expérimentales.

Cette catégorie d’appel à projets s’adresse aux unités de recherche labellisées par l’UM, aux plateformes technologiques ou centres de services pour la recherche d’un département scientifiquede l’UM.

Concernant les unités de recherche, le projet devra impliquer plusieurs équipes de recherche. Les demandes ayant le soutien d’au moins deux structures de recherche seront particulièrement considérées.

L’appel à projets est destiné à financer uniquement du matériel scientifique (achat ou jouvence) utilisé obligatoirement en commun et démontrant une réelle mutualisation (projet à l’appui).

La part de financement du « soutien à la recherche » de l’UM du projet ne dépassera pas 50 000 €.

* **Projet de recherche spécifique :**

L’enveloppe globale allouée sera d’environ 150 k€\*.

Cette catégorie d’appel à projets concerne l’accompagnement d’un projet spécifique.

Il est principalement attendu des demandes pour les sciences humaines et sociales et les sciences théoriques.

Ce type de projet pourra être porté par une ou plusieurs structures de recherche.

Le financement par le « soutien à la recherche » ne dépassera pas 20 000 € et financera principalement du fonctionnement qui pourra être éventuellement complété par du petit équipement si le projet le justifie.

1

*\*Sous réserve du vote du budget 2021 par le conseil d’administration de l’UM.*

Les frais de bouche ne pourront pas représenter plus de 10% de l’aide demandée puis allouée.

Le(s) directeur(s) d’une structure porteuse ou partenaire d’un projet devra(ont) obligatoirement signer la demande.

Les directeurs de DS communiqueront les modalités internes du DS à chaque directeur de structure.

**Modération du nombre de projets soumis :**

Afin de ne pas retarder le lancement de la campagne 2021 de l’appel à projets, les critères de modération du nombre maximal de projets que chaque département scientifique pourra déposer seront communiqués par la DRED à chaque DS début janvier.

**Date d’envoi des dossiers aux DS par les porteurs :**

Les porteurs déposeront leur dossier de demande (formulaire ci-joint) auprès de leur DS, au plus tard le 18/01/2021 à l’adresse suivante :

Brigitte.louichon@umontpellier.fr

Après consultation du conseil du DS, les directeurs des DS transmettront à la DRED, les dossiers définitifs accompagnés d’un avis motivé (quelques lignes) et d’une notation (A = très prioritaire ; B = prioritaire et C = moyennement prioritaire), au plus tard le 21 janvier 2021.

**Modalités d’évaluation :**

Les projets structurants seront évalués selon les 5 critères suivants :

- implication de plusieurs équipes de recherche, mutualisation de l’équipement

- qualité scientifique

- justification budgétaire

- soutenabilité du projet dans l’année

- impact du projet pour le ou les domaine(s) scientifique(s).

Les projets spécifiques seront évalués selon les 4 critères suivants :

- qualité scientifique

- justification budgétaire

- soutenabilité du projet dans l’année

- impact du projet pour le ou les domaine(s) scientifique(s).

L’objectif de l’UM est d’arriver à un équilibre des genres parmi les porteurs de projets financés (40% minimum de porteurs de chaque genre).

**Principes concernant l’utilisation des crédits:**

Les crédits accordés devront être dépensés avant la fin de l’exercice budgétaire 2021 (le porteur se réfèrera au calendrier de fin d’exercice de l’UM) selon les règles en vigueur dans l’établissement. Il ne sera pas possible d’obtenir de report ou reprogrammation de crédits sur l’année 2022.

Les salaires et les gratifications de stage ne pourront pas être financés par cet appel à projets.

2

Engagement du demandeur :

Le demandeur s’engage à :

* faire figurer le logo de l’Université de Montpellier et de MUSE dans tous les documents relatifs à la réalisation du projet ;
* faire parvenir à l’Université (dred-aap-soutien@umontpellier.fr), au plus tard dans les 2 mois suivant la fin du projet un bilan (bilan financier et rapport synthétique) qui pourra être utilisé dans les supports de communication de l’Université selon un modèle transmis avec le courrier de notification ;
* appliquer la charte de signature des publications de l’UM en vigueur  à toutes les productions scientifiques (<http://www.umontpellier.fr/wp-content/uploads/2014/04/Charte-de-signature-des-publications.pdf>) ;
* déposer les publications (notice et texte intégral) issues du projet financé dans l’archive ouverte HAL-UM (https://hal.umontpellier.fr/).
* à effectuer les démarches d’obtention des autorisations de recherche nécessaires dans les secteurs réglementés (organismes génétiquement modifiés, utilisation d'animaux à des fins scientifiques, données de santé, utilisation des ressources génétiques et partage des avantages en résultant, bioéthique…)

Calendrier :

|  |  |
| --- | --- |
|  | Date |
| Ouverture de la campagne | Lundi 14 décembre |
| Date limite de dépôt des dossiers auprès des DS  | **18/01/2021** |
| Transmission par la DRED aux DS des critères de modérations de remontée des dossiers | Mercredi 6 janvier |
| Date limite de transmission des dossiers avec les avis et notations par les DS à la DRED  | Jeudi 21 janvier 2021 12h |
| Sélection par la Commission Recherche | Début mars 2021 |
| Communication des résultats  | Début mars 2021 |

3



**Dossier de demande**

**Soutien à la Recherche Université de Montpellier**

**Campagne 2021**

*Dossier à retourner au département scientifique en un seul fichier pdf sous le nom : « DS\_acronyme labo\_nom porteur »*

**1. Le porteur de projet :**

Nom : Cliquez ici pour taper du texte.

Corps/Employeur : Cliquez ici pour taper du texte.

Intitulé de la structure de recherche de rattachement : Cliquez ici pour taper du texte.

Téléphone professionnel : Cliquez ici pour taper du texte.

Téléphone portable : Cliquez ici pour taper du texte.

e-mail : Cliquez ici pour taper du texte.

**2. Le projet :**

Intitulé de la demande : Cliquez ici pour taper du texte.

Mots clés (5 maximum) : Cliquez ici pour taper du texte.

Département scientifique de rattachement de la structure porteuse du projet *(choisissez un département scientifique dans le menu déroulant)* : Choisissez un élément.

Autre(s) département(s) scientifique(s) impliqué(s) dans le projet *(choisissez un département scientifique dans le menu déroulant et ajoutez autant de ligne que nécessaire)* : Choisissez un élément.

 Structure de recherche porteuse du projet \* : Cliquez ici pour taper du texte.

 *\* Le directeur de la structure devra signer la demande*

 Autre(s) structure(s) partenaire(s) du projet\*\* : Cliquez ici pour taper du texte.

 *\*\* Chaque directeur de structure partenaire devra signer le dossier*

Catégorie de projet : *(cocher uniquement la case correspondante au projet)*

 ☐ Projet d’équipement **structurant** commun

 ☐ Accompagnement d’un projet **spécifique**

Résumé du projet (15 lignes maximum) :

Cliquez ici pour taper du texte.

Description du projet (2 pages maximum) :

4

*Pour les projets impliquant plusieurs structures, chacune d’entre elles devra préciser ses objectifs en quelques lignes.*

*L’impact attendu de l’apport du projet pour la communauté scientifique devra clairement être explicité.*

*Pour un projet d’équipement structurant commun : détailler le mode d’utilisation de l’équipement et l’implication des différentes structures de l’UM.*

Cliquez ici pour taper du texte.

**3. Budget prévisionnel du projet :**

Les règles budgétaires et comptables imposées à l’Université l’obligent à favoriser les projets dans lesquels les reversements s’effectueront à son profit.

Précisez le centre financier correspondant à la demande :

 Cliquez ici pour taper du texte.

|  |  |
| --- | --- |
| **Budget prévisionnel**  | Définir leBudget en HT. |
| Montant total du projet (subvention UM + cofinancements): | Montant total |
| Financement demandé à l’UM : Détail du financement demandé *(devis à joindre)*:* Fonctionnement
* Equipement (prix unitaire supérieur à 500 € HT)
 | Subvention UM demandée  |
| Subvention UM en fonctionnementSubvention UM en équipement |
| Cofinancements pour l’ensemble du projet sollicités (S) et/ou acquis (A)*Ajouter autant de lignes que de cofinanceurs**Joindre la copie des subventions acquises* | Nom du cofinanceur et montantNom du cofinanceur et montantNom du cofinanceur et montantNom du cofinanceur et montantNom du cofinanceur et montant |

**Ne sont pas éligibles :**

* Les salaires
* Les gratifications
* Les frais de maintenance d’équipement

Les crédits UM devront être dépensés avant le 31 décembre 2021.

5

**Signature du demandeur**

Date : Cliquez ici pour entrer une date.

**Avis et Signature du directeur**

**de la structure de recherche**

**partenaire du projet**

Date : Cliquez ici pour entrer une date.

Avis : Cliquez ici pour taper du texte.

**Avis et Signature du directeur de la structure de recherche porteuse du projet**

Date : Cliquez ici pour entrer une date.

Avis : Cliquez ici pour taper du texte.

**Avis et Signature du directeur**

**de la structure de recherche**

**partenaire du projet**

Date : Cliquez ici pour entrer une date.

Avis : Cliquez ici pour taper du texte.

(Rajouter autant de structures partenaires que nécessaire)

6